



Défense National  
nationale Defence

Unité régionale de soutien aux cadets (Est)  
CP 100 succursale Bureau-chef  
Richelain QC J0J 1R0

1087-20-3 (Dir SE LAU)

23 Juillet 2022

Liste de distribution

**ORDRE D'AVERTISSEMENT**  
**EXPÉDITION ÉTOILE ARGENT (EEA) – SE LAURENTIDE**

1. Le site d'expédition (SE) Laurentides conduira un EEA du 09 au 11 Septembre 2022 au Parc National du Mont-Tremblant, Chemin du Lac Supérieur, Lac-Supérieur, Quebec, J0T 1P0. Les activités du EEA sont constituées d'une initiation en canot d'eau calme sur le Lac Monroe, une randonnée en montagne et de deux nuitées en tentes.
2. Les corps de cadets sont tenus d'offrir une séance d'information à tous les participants de l'EEA. L'information qui doit être présentée se trouve à l'OCOM M326.01 (Se préparer pour une expédition). Des vidéos YouTube ont été créés afin de présenter l'information aux cadets de façon asynchrone: [https://www.youtube.com/channel/UCWn1n-RXeP66kz\\_02IPc-Q/videos](https://www.youtube.com/channel/UCWn1n-RXeP66kz_02IPc-Q/videos).
3. L'EEA fait partie du programme obligatoire des cadets de l'Armée. La participation de vos cadets est obligatoire pour leur cheminement et progression au sein du Programme des cadets. De plus, la participation à l'EEA est préalable à la participation aux expéditions régionales ainsi qu'à certains cours et emploi d'été.
4. **Inscriptions Forteresse**. Les CC sont tenus d'inscrire leurs cadets dans la session par inscription « EEA – SE LAU #1 » Forteresse au plus tard cinq jours avant l'activité, soit **le 04 Septembre 2022**. Les cadets ayant la limitation médicale « doit se trouver au plus à 30 minutes d'un médecin » ne pourront pas participer. Ces derniers recevront la mention « exempté » pour l'OREN 326.
5. Les présences et les résultats d'instruction seront entrés dans Forteresse par le directeur du SE.
6. **Cadet-cadre**. Le SE Laurentides est également à la recherche de cadets-cadres pour aider à l'encadrement des participants lors des activités. Les prérequis sont les suivants :
  - a. être qualifié étoile d'or;
  - b. idéalement avoir participé à un cours d'expédition sur un CEC;
  - c. être médicalement apte conformément à l'OAIC 16-02 et ne pas avoir de limitations médicales empêchant un cadet de participation à des activités d'expéditions;
  - d. être inscrit dans la même session par inscription via Forteresse avant le 02 Septembre 2022 à titre de **cadet en soutien**.

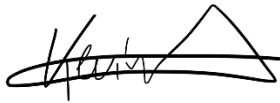
7. **Officier accompagnateur.** Les CC doivent fournir un officier accompagnateur. La solde provient des journées de solde du CC. Veuillez confirmer par courriel le nom de l'officier accompagnateur au Directeur du SE.
8. **Guide du participant.** Pour aider les cadets lors de leur préparation, un guide du participant est mis à leur disposition. **La liste du matériel à apporter se trouve dans le guide du participant.**
9. **Mesures de santé publique (MSP).** Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 ne doit pas se présenter à l'expédition. Les cadets et le personnel sont invités à apporter les masques non médicaux (MNM) distribués au corps de cadets, **car le port du masque est obligatoire dans l'autobus.**
10. Avant de quitter leur domicile pour toute activité en présentiel, tous les membres adultes du personnel et les cadets rempliront l'outil d'autoévaluation COVID-19 disponible pour leur province/territoire respectif : [COVID-19 : Ressources des provinces et des territoires - Canada.ca](https://www150.ca/covid-19).
11. **Horaire.** Vous trouverez à l'annexe A un aperçu de l'horaire de l'expédition.
12. **Transport.** L'itinéraire d'autobus se trouve à l'annexe B. Les cadets et officiers accompagnateurs devront se présenter au point d'embarquement au moins 15 minutes avant l'heure prévu. Le port du masque est obligatoire dans l'autobus. Un chef d'équipe du SE se trouvera également dans l'autobus. En cas d'ennuis en cours de route vers la destination, vous pouvez communiquer avec le directeur du SE Laurentides.
13. Les MNM doivent être portés lors de l'utilisation de tout moyen de transport nécessitant le port de MNM, conformément aux MSP provinciales, territoriales ou fédérales applicables.
14. **Hébergement.** Les participants seront hébergés sous tente.
15. **Repas.** Des rations militaires seront distribuées à tous les repas. Il est fortement conseillé d'apporter des collations santé pour combler la demande nutritive entre les repas (noix, fruits séchés, barres tendres protéinés, etc).
16. **Tenue.** La tenue pour l'expédition doit être appropriée à la saison et selon les prévisions météorologiques. La tenue civile en tissu synthétique est privilégiée. Il faut éviter les vêtements de coton et jeans. Il est important d'apporter une paire de souliers d'eau avec une semelle rigide et des courroies pour s'attacher aux pieds (bottillon de néoprène, sandale d'eau, etc).
17. **Soins destinés aux cadets.** Chaque cadet doit obligatoirement avoir en sa possession une carte d'assurance-maladie valide advenant la nécessité de faire appel à des soins médicaux d'urgence.
18. Les cadets qui prennent des médicaments sur ordonnance doivent apporter la quantité requise et avoir en mains des instructions précises quant à leur administration adéquate pour des raisons de sécurité. Les cadets sont responsables de leurs propres médicaments et doivent être autonomes dans la gestion de ceux-ci.
19. Pour les cadets portant des lunettes, il est conseillé d'apporter avec eux une deuxième paire de lunettes, car ils ne pourront pas faire remplacer ou réparer leurs lunettes pendant l'expédition, ni même se faire rembourser advenant un bris. **Les lunettes doivent obligatoirement être pourvues de sangles de retenue.** En ce qui concerne les verres de contact, le MDN n'assume aucune responsabilité en cas de détérioration ou de perte.

20. **Politique – usage du tabac.** Conformément à l’OAIC 13-22, l’usage de tabac est interdit durant les activités du SE.

21. **Politique relative aux drogues et à l’alcool.** Conformément à l’OAIC 13-23, la consommation de drogue ou d’alcool est interdite durant les activités du SE.

22. **Communication.** Pour toute question concernant votre expédition, veuillez communiquer avec le directeur du SE Laurentides au 450-822-9235 ou par courriel à [kevin.lescom@cadets.gc.ca](mailto:kevin.lescom@cadets.gc.ca).

Le Directeur du SE Laurentides,



Capt Kevin Lescom

Annexe A      Aperçu de l’horaire de l’EEA

Annexe B      Plan de transport

Liste de distribution

Exécution

Cmdt CC (10)

Personnel du SE Laurentides (5)

Information

O Entr Rég (expéditions)

O Entr Z

Annexe A  
 1087-20-3 (Dir SE LAU)  
 23 juillet 2022

**APERÇU DE L'HORAIRE DE L'EEA**

<b>HEURE</b>	<b>ACTIVITÉ</b>
<b>Vendredi</b>	
18h30	Arrivée du personnel
21h15	Arrivée des cadets
21h20	Mot de bienvenue et routine de soirée
22h00	Couvre-feu
<b>Samedi</b>	
08h00	Réveil / Hygiène personnelle
08h30	Déjeuner en équipe
Heure de déjeuner+45 min	Début de l'expédition
12h00	Dîner en équipe
13h00	Suite de l'expédition
17h00	Arrivée au site de bivouac
18h00	Souper en équipe
19h30	Consigner des entrées au journal
20h30	Activités de soirée
22h00	Couvre-feu
<b>Dimanche</b>	
06h00	Réveil / Hygiène personnelle (suivre la routine quotidienne en expédition)
06h30	Déjeuner en équipe
07h30	Démontage du site de bivouac
08h00	Suite de l'expédition
12h00	Dîner en équipe
13h00	Suite de l'expédition
13h30	Fin de l'expédition
14h30	Rétroaction finale
15h00	Départ vers le corps de cadets

Annexe B  
 1087-20-3 (Dir SE LAU)  
 23 juillet 2022

**PLAN DE TRANSPORT**

**AUTOBUS #1**

<b><u>ALLER</u></b> <b>9 septembre</b>	<b>Adresse</b>	<b><u>CC</u></b>	<b><u>RETOUR</u></b> <b>11 septembre</b>
18h30 ↓	École secondaire de la Rive 60 Rue Douaire de Bondy, Lavaltrie, QC J5T 1K7	CC 2974	18h00
19h15 ↓	École secondaire Armand-Corbeil 795 Rue John F. Kennedy, Terrebonne, QC J6W 1X2	CC 2729 CC 3040 CC 3009 CC 2935	↑ 17h30
19h50 ↓	World Gym St-Jérôme, 500 Bd des Laurentides, Saint-Jérôme, Quebec J7Z 7M8	CC 04 CC 743 CC 3062	↑ 16h40
21h15	Stationnement du Centre des Découvertes Parc National du Mont-Tremblant, Chemin du Lac Supérieur, Lac-Supérieur, Quebec J0T 1P0		↑ 15h30

**AUTOBUS #2**

<b><u>ALLER</u></b> <b>9 septembre</b>	<b>Adresse</b>	<b><u>CC</u></b>	<b><u>RETOUR</u></b> <b>11 septembre</b>
18h30 ↓	École secondaire de L'Érablière 5211 Rue Principale, Saint-Félix-de-Valois, QC J0K 2M0	CC 2973	17h40
19h15 ↓	École secondaire du Havre Jeunesse 2175 Rue du Dom. Malo, Sainte-Julienne, QC J0K 2T0	CC 3042	17h00 ↑
21h15	Stationnement du Centre des Découvertes Parc National du Mont-Tremblant, Chemin du Lac Supérieur, Lac-Supérieur, Quebec J0T 1P0		↑ 15h30